

JE CONDUIS ?

TU CONDUIS ?



Pour la sécurité de tous, qui conduit ne boit pas !

Votre police



RETOUR À ZÉRO

Une bière, une coupe, un ballon... c'est du pareil au même !

Un verre consommé, c'est 3h sans conduire.

Un café ou une douche froide n'y changeront rien.



CONTRÔLE DE POLICE

Que tu aies l'air ou non d'avoir bu, tu dois souffler !

Depuis le 1^{er} octobre 2016, l'alcoolémie est généralement déterminée à l'aide d'un éthylomètre. Le résultat s'exprime en mg/l. Lors d'une prise de sang, la concentration d'alcool se mesure en pour mille (g/kg). Dans tous les cas, les limites sont les mêmes :

mg/l	‰	Pour
0.05	0.10	Nouveaux conducteurs Chauffeurs professionnels Elèves conducteurs, moniteurs et accompagnants
0.25	0.50	Conducteurs de cycles, de cyclomoteurs et de véhicules automobiles



CONDUITE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ

Boire ou conduire, tu aurais dû choisir. Maintenant, il faut assumer !

Plus la faute est grave, plus les conséquences pénales et administratives sont lourdes : une amende ou une peine de prison jusqu'à 3 ans ET un avertissement, un retrait de durée déterminée ou définitif ! Dès 0.80 mg/l (1.60‰), une expertise médico-légale est même ordonnée. Son but ? Etre sûr que tu ne dépends pas de l'alcool et que tu es apte à conduire. De plus, en cas d'accident, l'assurance se retournera obligatoirement contre toi : régime minceur garanti pour ton porte-monnaie !



JOKER

La soirée a été bien arrosée ? Plus personne pour te ramener ?

Ne prends aucun risque, utilise un joker !

Emprunte les transports publics ou appelle un taxi. Dormir sur place est peut-être aussi possible. Au réveil, ne te fie pas aux apparences. Même si tu te sens mieux, tu risques fort de ne pas être sobre et de ne pas pouvoir conduire !

JE CONDUIS ? TU CONDUIS ?

En 2016, en Suisse, 1 accident mortel sur 6 était lié à l'alcool!

- 37 personnes ont perdu la vie
- 1'725 ont été blessées, 456 grièvement
- 15'084 permis ont été retiré

**Envie d'échapper aux statistiques? La règle du jeu est simple:
Qui conduit ne boit pas!**



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH



REPUBLICQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



REPUBLICQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



Repubblica e Cantone
Ticino



RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



JE CONDUIS ?

TU CONDUIS ?

Pour la sécurité de tous, qui conduit ne boit pas !

